

ces prix. Il est exact, j'en suis convaincu, et je vous donnerai les chiffres de ce tableau qui feront suite à ceux que M. Allen a soumis.

M. JOHNSTON: Est-ce calculé sur la même base?

Me DYDE: Oui, parce que les deux sont calculés d'après la même lettre. Ce graphique est tiré d'une édition antérieure de la lettre.

M. THATCHER: Je ne suis pas tellement intéressé à 1946, à moins que quelqu'un d'autre désire avoir ces chiffres, mais j'aimerais avoir ceux de 1947.

M. FLEMING: D'où proviennent les chiffres des tableaux 1 et 2 du mémoire que nous avons maintenant devant nous?

Le TÉMOIN: Du ministère de l'Agriculture de l'Alberta.

M. FLEMING: Ces chiffres s'appliquent-ils à l'Alberta ou à tout le Canada?

Le VICE-PRÉSIDENT: Se rapportent-ils au Canada?

M. FLEMING: Le tableau 1 se rapporte à toutes les provinces.

Le TÉMOIN: Le tableau 1 est simplement un rapport statistique du classement des porcs par province et a été tiré en premier lieu du rapport fédéral.

Le VICE-PRÉSIDENT: Le rapport du Bureau fédéral de la statistique?

M. FLEMING: Oui, en d'autres termes, les renseignements publiés au tableau proviennent du Bureau fédéral de la statistique, et ces chiffres ont été reproduits par le ministère de l'Agriculture de l'Alberta.

Le TÉMOIN: Oui.

M. FLEMING: D'où ont été tirés d'abord les renseignements dans le graphique paraissant au tableau 2?

Le TÉMOIN: Ils ont d'abord été publiés par le ministère de l'Agriculture de l'Alberta et plus tard reproduits dans une lettre du Conseil d'expansion industrielle des *Canadian Meat Packers*.

M. LESAGE: Ces renseignements sont-ils basés sur les prix de l'Alberta ou les prix canadiens?

Le TÉMOIN: J'ai la lettre originale ici et je crois qu'elle se rapporte à l'Alberta.

Me DYDE: Si je comprends bien, monsieur Allen, la valeur de l'orge par rapport aux porcs est toujours basée sur les prix de Winnipeg?

Le TÉMOIN: La valeur de l'orge par rapport aux porcs est basée sur les prix de Winnipeg mais le tableau 2 indique la marge de bénéfice sur l'orge ou le grain de fourrage dont on a disposé pour l'alimentation des porcs plutôt que pour la vente aux éleveurs, et ce tableau rédigé par le ministère de l'Agriculture de l'Alberta se rapporte uniquement à l'Alberta.

M. JOHNSTON: Le tableau 2 se rapporte aux éleveurs de l'Alberta.

Le TÉMOIN: De l'Alberta.

M. JOHNSTON: Il n'est pas question des frais de transport des animaux de ferme?

Le TÉMOIN: Votre prix des bestiaux est basé sur deux grands centres de l'Alberta, Calgary et Edmonton, où les prix sont à peu près les mêmes.

M. THATCHER: Me Dyde pourrait-il nous donner ces chiffres?

Le VICE-PRÉSIDENT: Oui.

M. LESAGE: Le coût de la production est celui de l'Alberta, n'est-ce pas — ou est-ce une moyenne pour le Canada?